

Montréal, le 17 mai 2019

**Nicolas Dubé**

Ligne directe : 514-392-9432

Télé. : 514-878-1450

[nicolas.dube@gowlingwlg.com](mailto:nicolas.dube@gowlingwlg.com)

**VIA LE SDÉ**

Adjointe : Sandra Commune

Tél. : 514 878-9641, poste no : 65322

[sandra.commune@gowlingwlg.com](mailto:sandra.commune@gowlingwlg.com)

**Me Véronique Dubois**

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria, bureau 2.55

Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Régie - Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c., à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2019**  
**ACIG – Sujets d'intervention sur les pièces de nature comptable et tarifaire**  
**Dossier de la Régie : R-4076-2018 (Phase 2)**  
**Notre dossier : L153570004**

---

Chère consœur,

La présente lettre vous est transmise dans le cadre du dossier décrit en objet et fait suite à la lettre de la Régie du 15 mai dernier.

En ce qui concerne les pièces de nature comptable et tarifaire, l'intervention de l'Association des consommateurs industriels de gaz (« l'**ACIG** ») dans le cadre de la phase 2 du présent dossier aura pour but de faire valoir les intérêts de la grande industrie consommatrice de gaz naturel auprès de la Régie en vue de la décision que cette dernière devra rendre en l'instance relativement à l'approbation du plan d'approvisionnement d'Énergir et aux modifications des *Conditions de service et Tarif* de cette dernière pour l'année 2019-2020.

Après une analyse préliminaire des pièces d'ordre comptable et tarifaire, l'ACIG souhaite être en mesure d'intervenir et de pouvoir questionner Énergir, le cas échéant, sur les pièces suivantes :

- 1) Planification pluriannuelle des investissements (Énergir-K, Document 1);
- 2) Investissements inférieurs au seuil prévu pour 2020-2021 et 2021-2022, en lien avec la proposition d'allègement réglementaire d'Énergir (Énergir-L, Document 10);
- 3) Évolution des dépenses d'exploitation pour la période de 12 mois se terminant le 30 septembre 2020 (Énergir-N, Document 11);
- 4) Stratégie tarifaire et établissement des grilles tarifaires 2019-2020 (Énergir-Q, Document 1);
- 5) Tableau de fonctionnalisation - Budget 2019-2020 - Sommaire par service (Énergir-Q, Document 2);

- 6) Calcul des prix de transport - Budget 2019-2020 (Énergir-Q, Document 3);
- 7) Calcul des prix d'équilibrage - Budget 2019-2020 (Énergir-Q, Document 4).

L'ACIG tient à souligner que les pièces d'ordre comptable et tarifaire qui feront l'objet d'une analyse approfondie par l'ACIG seront principalement analysées dans le cadre des sujets d'intervention identifiés et retenus par la Régie dans ses décisions procédurales D-2019-044 et D-2019-057.

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**GOWLING WLG (CANADA) S.E.N.C.R.L., s.r.l.**



Nicolas Dubé  
ND/sc